



## SAISINE DE L'EXECUTIF

« Les nouvelles entreprises bourguignonnes :  
conditions de leur essor et de leur pérennité »

### SYNTHESE

présentée par

**Elisabeth PETITBON et Daniel BIGEARD**

Membres de la Commission n° 2

*« Développement économique, emploi, innovation »*

Chargée d'études CESR

**Magali LENOIR**

SEANCE PLENIERE DU 16 NOVEMBRE 2005

### **Les atouts de la Bourgogne**

Dans le cadre de cette saisine, la commission n° 2 a réalisé un grand nombre d'auditions auprès de représentants des structures chargées de l'accompagnement et auprès de chefs d'entreprises. Une enquête téléphonique importante a été menée portant sur 119 chefs d'entreprises ayant créé leurs structures en 2003.

### **Les résultats de cette vaste enquête : les facteurs de dynamisme**

- **le positionnement géographique stratégique** de notre région et **la qualité de ses infrastructures de transport** ;
- **la présence de pôles de compétences** sur le territoire mais la nécessité **d'identifier et de structurer un plus grand nombre de filières** ;
- **optimiser le réseau de professionnels** chargé de l'accompagnement des créateurs et **tirer profit de son excellence** ;
- **on apprécie la qualité de vie, l'environnement et l'image du bien vivre de la Bourgogne** ;
- **publiciter la disponibilité du foncier d'entreprise et l'immobilier** ;
- **valoriser la recherche et le parc universitaire et scientifique de Bourgogne.**

\* \* \* \* \*

## **LES PROPOSITIONS DU CONSEIL ECONOMIQUE ET SOCIAL DE BOURGOGNE**

### **LIBERER LES ENERGIES ET ACCOMPAGNER LES CREATEURS**

**Libérer l'énergie des chercheurs créateurs** : soulager le créateur d'entreprise et sa famille des soucis financiers des toutes premières années.

**Développer l'esprit de parrainage** : généraliser l'accompagnement du créateur par des chefs d'entreprises issus de la même filière.

**Repérer et développer les possibilités de création d'entreprises sous la forme de coopérative.**  
Dans le cadre des objectifs du SRDE de la Région pour le développement d'une économie sociale et solidaire, des dispositifs particuliers peuvent être prévus pour favoriser ces formes d'entreprises.

**Mobiliser des fonds disponibles notamment auprès des investisseurs institutionnels et individuels** pour renforcer les fonds propres.

## **MUTUALISER LES FONCTIONS DE BASE POUR PERMETTRE AUX CANDIDATS A LA CREATION DE SE CONCENTRER SUR LEUR CŒUR DE METIERS OU SUR LEUR PROJET INNOVANT**

---

**Encourager une « mutualisation des fonctions et des coûts de base »** afin de réduire les coûts de gestion administrative, comptable et financiers.

## **OFFRIR UNE « UNITE DE LIEU » POUR LES CREATEURS : LA « RUE DES ENTREPRISES »**

---

**Améliorer la visibilité des canaux qui concourent à la création d'entreprises** et réduire leur dispersion d'implantation. C'est l'idée clé d'une « vitrine commune d'accès aux services » de soutien, d'accompagnement et de financement de la création. Cette unité de lieu pourrait trouver son prolongement à travers des antennes départementales.

## **IDENTIFIER LES AXES DE RECHERCHE APPLICABLES AUX ENTREPRISES ET COMMUNIQUER LES INNOVATIONS**

---

**Intensifier les appuis à la recherche, à l'innovation et aux transferts de technologies** et en communiquer la teneur.

**Valoriser l'esprit de filières** et les liens stratégiques entre entreprises et recherche publique et privée.

## **DEVELOPPER UN SYSTEME DE VIGILANCE DE LA VIE DES JEUNES ENTREPRISES**

---

**Développer un système de « veille stratégique de la vie des jeunes entreprises »** : repérer le plus tôt possible les difficultés naissantes des nouvelles entreprises.

**Diffuser les bonnes pratiques afin de rompre l'isolement** : favoriser les rencontres entre les nouveaux créateurs, mais aussi entre des créateurs et des chefs d'entreprises plus expérimentés ainsi que le travail en réseau.

**Développer les événements thématiques favorables aux échanges.**

**Personnaliser localement l'accueil des créateurs et de leur famille.**

## **ENRICHIR L'IMAGE IDENTITAIRE DE LA BOURGOGNE AU DELA DES POLES AGROALIMENTAIRES ET SANTE**

---

A l'image du lancement de la filière nucléaire qui a fait reconnaître son dynamisme, d'autres secteurs professionnels doivent être valorisés et encouragés à mieux s'identifier, se constituer en filière active et contribuer au rapprochement des acteurs (recherche, formation).

## **IMAGINER UNE STRATEGIE DE COMMUNICATION PLUS CAPTIVE**

---

**Renforcer la stratégie de communication et imaginer des outils et des slogans de communication** : caractériser la réussite en Bourgogne.

**Imaginer des émissions médiatiques : carrefour journalistique donnant envie de créer en Bourgogne (presse, radio, télévision).**

**Accompagner les créateurs qui veulent démarrer une activité directement à l'international.**

**Faire connaître le foncier disponible sur le territoire et favoriser le développement du logement locatif** en dehors des grandes zones urbaines.

## **RETENIR LES JEUNES SUR NOTRE TERRITOIRE**

---

**Mobiliser les chefs d'entreprises et les responsables de services d'aides à la création** dans deux directions :

- diffuser dans les campus et dans les lycées des témoignages de chefs d'entreprises ayant réussi ;
- promouvoir l'image d'une Bourgogne solidaire et active auprès de ses créateurs et accueillant plus facilement les stages en entreprise.

### **COMMUNIQUER**

***La Bourgogne : terroir de réussite pour les jeunes entreprises***

### **ACCUEILLIR ET ACCOMPAGNER**

***Etablir une réelle proximité avec le créateur***

### **DYNAMISER**

***Intensifier les initiatives qui rapprochent les acteurs***